

ment, tant sur le plan monétaire que sur celui des prix et des revenus. Elle avait été préparée par le professeur Grant Reuber, de l'université Western. Je suis sûr que le ministre l'a en sa possession. En 1966, le coût de la vie a augmenté de 3.6 p. 100, en 1967, de 4.1 p. 100, en 1968 de 4.1 p. 100 et en 1969, malgré les prétendus efforts du gouvernement pour contrôler l'inflation, il est monté de 4.6 p. 100.

La spirale inflationniste monte toujours. Tandis que le gouvernement mène sa prétendue campagne contre l'inflation, le chômage augmente à un taux alarmant. Qu'on me permette d'employer les chiffres du même mois de chaque année, afin que personne ne puisse prétendre que j'exagère ou que j'accommode les chiffres, comme disait l'autre jour le premier ministre (M. Trudeau), alors qu'on l'interrogeait. Prenons les chiffres du mois de mars des quatre dernières années. En mars 1967, il y avait en chômage 5.3 p. 100 de la population active du Canada, en mars 1968, 6.4 p. 100, en mars 1969, 5.7 p. 100, et en mars de l'année courante, 542,000 personnes, ce qui représente 6.7 p. 100 de tout l'effectif ouvrier.

Le chômage croissant est le résultat direct des politiques censées enrayer l'inflation. La politique gouvernementale de lutte contre l'inflation, et dont le comité proposé sera chargé, en est une de restriction volontaire. Permettez-moi de consigner au compte rendu les déclarations du gouvernement et de ses principaux représentants. Je citerai un article de M. Victor Mackie publié dans le numéro du 23 décembre 1969 de la *Free Press* de Winnipeg:

Le premier ministre Pierre Trudeau a prévenu les Canadiens lundi qu'ils doivent appuyer encore plus le gouvernement fédéral en 1970, dans sa lutte contre l'inflation, vigueur plus grande ou courir le risque d'une dévaluation du dollar, d'une destruction de la classe moyenne et d'une montée en flèche du chômage.

L'inflation augmente et le chômage monte en flèche. Le premier ministre aurait ajouté:

En 1970... nous n'avons pas d'autre choix que de combattre l'inflation...

Pour convaincre ses auditeurs à la conférence de presse de la détermination de son gouvernement de surmonter l'inflation, il déclarait: «Nous allons poursuivre la lutte coûte que coûte, nous ne céderons pas.»

Il ajoutait: «Certains soutiennent que le gouvernement s'effraiera si le chômage augmente alors que nous combattons l'inflation. S'ils croient que nous perdrons notre sang-froid, ils se trompent. Nous ne le perdrons pas.»

● (4.10 p.m.)

Il a dit au cours de la même entrevue qu'il ne craindrait pas un taux de 6 p. 100 de chômage. Il n'avait pas peur, mais maintenant le taux s'élève à plus de 6 p. 100.

Dans un article du *Globe and Mail* du 3 février dernier au sujet d'un discours du gouverneur de la Banque du Canada, M. Rasminsky, on disait ceci:

Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, a défendu hier les mesures contre l'inflation en déclarant que sans les restrictions, la situation aurait été pire.

L'article poursuit:

Du côté coût, les indices ne sont pas plus encourageants. La moyenne des traitements et des salaires au Canada continue d'enregistrer d'année en année un gain de l'ordre de 7 à 7.5 p. 100, ce qui dépassait beaucoup la tendance des augmentations de la productivité...

Puis le gouverneur aurait dit ceci:

La Commission des prix et des revenus a récemment pris une initiative importante qui mérite l'entier appui de toute la collectivité.

Autrement dit, le gouverneur parlait de la politique de restriction. Le président de la Commission des prix et des revenus a précisé ce que signifie cette politique dans une entrevue avec David Crane, comme le rapporte le *Globe and Mail* du 24 avril 1970. Voici ce que dit ce journal:

M. Young, à qui l'on a demandé, à la suite de l'échec des démarches tentées en vue d'en arriver à un accord avec les dirigeants syndicaux sur les restrictions volontaires, si l'on envisageait d'avoir recours à un programme comportant des moyens de contrôle, a répondu qu'il fallait que les gens attendent pour voir...

M. Young a publiquement attaqué les dirigeants syndicaux dans un discours qu'il a prononcé à Calgary ce mois-ci parce qu'ils avaient refusé d'appuyer ce programme de restriction et il a déclaré qu'ils devraient en conséquence accepter d'être partiellement responsables de la montée du chômage et du déclin de la production industrielle au Canada.

Dans son discours aujourd'hui, le ministre a dit regretter que les deux plus grandes organisations syndicales, le Congrès du Travail du Canada et la Confédération des syndicats nationaux, ont rejeté les exhortations du gouvernement touchant les politiques de restriction. Même si le ministre a fait la comparaison entre les hausses du coût de la vie dans divers pays, y compris la Grande-Bretagne, et le Canada, il n'a pas comparé les taux de chômage, parce qu'ils n'étaient pas disponibles, a-t-il répondu lorsqu'on lui a posé des questions à ce sujet.

Or, il se trouve que j'ai ces renseignements ici. Je les ai puisés dans l'Annuaire statistique de l'Organisation internationale du travail pour 1969, et les taux de chômage saisonnier y sont. On y trouve le pourcentage des effectifs ouvriers en chômage en 1969, et voici les pourcentages de certains des pays les plus industrialisés du monde occidental: la Nor-